



# CAPA Jardinier paysagiste

Participer à la réalisation de jardins paysagers



## Le métier

Former de futurs professionnels capables de réaliser des aménagements paysagers et l'entretien d'espaces verts sous la responsabilité d'un chef d'équipe (diplôme de niveau 3).

## Objectifs

- Savoir mettre en place des ouvrages et des végétaux.
- Entretien des espaces paysagers et/ou naturels.
- Effectuer la maintenance des matériels.
- Savoir communiquer en situation professionnelle.

## Votre profil

Vous êtes intéressé par :

- Les métiers de la nature et du végétal.
- Le travail en équipe.
- Le travail en extérieur.
- Vous êtes minutieux, manuel et endurant.

## Modalités d'inscription

Sur dossier et après entretien de motivation.

## Pré-requis

- Avoir entre 15 ( sortant de 3ème) et 30 ans.
- Sortir de 3ème, 2nde, 1re ou après un diplôme de niveau 3.
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.



## Formation par la voie de l'apprentissage

La formation se déroule en alternance à raison d'une semaine en centre et deux semaines en entreprise.

## Débouchés

Ouvrier/ère ou technicien/ne paysagiste au sein d'une entreprise de travaux paysagers ou au sein du service espaces verts d'une collectivité locale ou d'un syndicat intercommunal.

## Au programme

- Mettre en œuvre les différents techniques ou opérations nécessaires à la réalisation d'un espace vert, d'un jardin.
  - Assurer les différentes opérations nécessaires à l'entretien d'un espace vert ou d'un jardin.
  - Assurer la maintenance du matériel et des infrastructures en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.
- Effectuer les tâches confiées dans les conditions de sécurité optimales  
Rendre compte de ses activités.

**CAP Agricole en apprentissage**

## Durée de la formation

2 années d'étude.

## Obtention de l'examen

Contrôle en cours de formation (CCF) sur les deux années de formation.  
Une épreuve terminale orale sur les pratiques professionnelles.

## Poursuite d'études

- BAC PRO Aménagement Paysagers.
- BP Aménagements paysagers.
- CS Jardinier de golf et entretien de sols sportifs gazonnés.
- Autre CS.

## CONTENU DE LA FORMATION

- 28 semaines au CFA, 76 semaines en entreprise.
- Horaires des enseignements : environ 980 heures sur 2 ans.

ENSEIGNEMENT GENERAL	
MG2/MG3	: Français
MG1	: Mathématiques
MG3	: Langue vivante
MG1	: Histoire-géographie
MG1/MG2	: Education socio-Culturelle
MG1	: Technologies de l'information du multimédia
MG2	: Biologie
MG1/MG3	: Sciences économique, Sociales et de gestion
MG2/MG3	: EPS
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	
MP1	: Sciences économiques, Sociales et de Gestion
MP2	: Maintenance des matériels
MP3	: Mise en place d'aménagements paysagers
MP4	: Travaux d'entretien paysagers
MIP	: Module d'Initiative Professionnelle



## Le financement et la rémunération apprenti

La formation est entièrement financée par les OPCO.

Rémunération apprenti	- de 18 ans	18-20 ans	21-25 ans
1ère année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC
2ème année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC
3ème année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC

## Les + de l'établissement

- Internat sur place
- Plateau technique pour les Travaux Pratiques
- Association ALESA

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le 06-09-08-36-98



CFA LA Bretonnière  
67 rue du séquoia  
77120 Chailly en Brie  
www.labretonniere.fr  
0164758750

